

Complément au règlement général 2020

N.B. Instructions à faire suivre auprès du responsable du montage du stand ainsi qu'à l'équipe commerciale présente sur le salon.

1. LIEU

Hall Tournai-EXPO : rue du Follet, 30 – 7540 Kain (Tournai)
Accès : E 42 - 429 sortie 33 - R 48 (Tournai – Renaix)

2. DATES

ven 13 / sam 14 / dim 15 et lun 16 mars 2020

3. HEURES D'OUVERTURE

Exposants : de 9 à 19h30 - Visiteurs : de 10 à 19 h

4. SECRETARIAT ORGANISATEUR

Le secrétariat est situé au r-d-ch de la pyramide (voir plan au verso).

Ouvert du **lundi 9 au mardi 17 mars 2019**.

Horaire durant la période de montage/démontage :
de 7h30 à 12h et de 14 à 17h30

Horaire durant le salon : de 9h à 18h00

5. SOIREE EXPOSANTS !!!

Samedi 14 de 19 à 20h30 à la pyramide.

INVITATION CORDIALE A TOUS NOS EXPOSANTS

6. ACCES EXPOSANTS

Durant le salon, l'accès des exposants se fait par la porte A de 9 à 10h (voir plan au verso). Cette porte est verrouillée à 10h. A partir de 10h, l'accès des exposants et des visiteurs se fait exclusivement par la « Pyramide ».

Le port du **badge** est **obligatoire** pour le libre passage au contrôle et durant le salon.

7. PAIEMENT FACTURE DU SOLDE

Le paiement intégral des factures doit nous parvenir avant le 26 février 2020

Les documents, fournitures et services repris aux postes 8/9/10/11 et 12 seront disponibles **après paiement des factures**.

8. PARKINGS EXPOSANTS (voir plan au verso)

1. Période de montage/démontage : carte d'identification à retirer au local technique (porte B) à apposer en permanence sur le pare-brise (voitures et camions)

2. Période de salon : si vous avez commandé une carte de parking nominative, elle vous sera **expédiée après paiement des factures**.

PARKING A - Zone « PYRAMIDE » carte d'accès orange (**nominative et numérotée**) à présenter au contrôle et à apposer en permanence de manière visible sur le pare-brise. Votre emplacement numéroté correspond au n° repris sur la carte d'accès. **Obligation d'utiliser l'emplacement numéroté correspondant au N° repris sur votre carte de parking A**

9. BADGES EXPOSANTS

Les badges seront **expédiés à partir du 2 mars 2020**, après réception des paiements.

10. CARTES « ENTREE GRATUITE »

Les cartes d'entrées seront **expédiées à partir du 2 mars 2020** après réception des paiements.

Cartes supplémentaires disponibles au secrétariat du salon.

Paiement comptant.

Interdiction de distribuer sur la voie et lieux publics (parking et entrée de Tournai-Expo) et de revente

11. AUTORISATION DE MONTAGE

L'exposant (ou son monteur) devra présenter la carte jaune (**nominative**) « AUTORISATION DE MONTAGE » au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

La carte sera **expédiée après paiement des factures**.

12. COFFRETS & SERVICES ELECTRIQUES / MANUTENTION

* Les coffrets électriques réservés sont à retirer au local technique. Restitution du coffret au plus tard le mer 18 avant 12 h.

* Fiche de raccordement (type EURO) paiement comptant:

- fiche bleue (max 16 Amp)= 12,10 € TTC

- fiche rouge (+ 16 Amp) = 24,20 € TTC

Service dépannage électrique par le personnel de l'organisation.

Aucune intervention ne peut être demandée au personnel du hall Tournai-EXPO.

* Toute manutention à l'aide de l'élevateur à fourche doit être demandée à notre service technique qui est seul habilité à son utilisation.

13. MONTAGE (accès porte B)

Du lun 9 au jeu 12 de 7h30 à 18h.

Les camions ont accès au hall jusqu'au mar 10 à 12h.

Montage anticipé (vendredi 1er mars 2019 de 8h30 à 17h) **sur demande uniquement** : supplément de 80€/jour. En échange de quoi vous recevrez une carte bleue à présenter au préposé du local technique (porte B) avant le montage du stand.

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur plan au verso.

14. DEMONTAGE

lun 16 de 19h à 21h (*uniquement petit matériel et stands dans la zone de démontage anticipé*)

mar 17 de 7h30 à 19h et mer 18 de 7h30 à 12h.

SAUF EXPOSANTS EN ZONE GRISE OU NOIRE voir consignes sur plan au verso.

15. CONTROLE (Vincotte / Pompiers)

jeu 12 mars à partir de 9h

inscription au local technique (voir plan au verso)

16. PROPRETE EMPLACEMENT

L'emplacement sera rendu vide et propre y compris l'enlèvement des bandes adhésives

Toute prestation devant être effectuée par notre personnel sera facturée à 50 € HTVA/heure

Evacuation hors délai : suppl. 250 € HTVA/jour

17. DECHETTERIE

Période Montage / Démontage : possibilité de déposer vos déchets dans les containers appropriés **triage svp**

18. CONTROLE DES TRAVAILLEURS

Attention !! Contrôle éventuel de l'inspection du travail : N'oubliez pas les cartes de travailleurs.